

à Sarreguemines, canton de dit Département
 de la Moselle, fils de Nicolas et de Anne-Maria
 Schmitt, est entré au dit hôpital le premier du
 mois de Septembre de l'an 1844, âgé de dix-huit
 ans le premier de Septembre de l'an 1844, à deux
 heures du matin par suite de Gastes cephalite.
 Je soussigné, comptable du dit hôpital, certifie
 le présent acte véritable et conforme au registre
 de l'an 1844 du dit hôpital. Fait à Cheshell le
 deux Septembre 1844. Signé Coqtes. Pour
 le Sous-Intendant militaire chargé de la police
 de l'hôpital militaire de Cheshell certifie
 que la signature ci-dessus est celle de M. Coqtes
 Officier comptable, et que foi a été et sera
 Fait à Cheshell le 2 du mois de Septembre
 1844, Signé Simonour. Tous copie conforme
 l'original, inscrite au présent registre par nous
 Nicolas Schille Maire, officier de l'état civil
 de la commune de Sarreguemines le quatre
 Novembre mil huit cent quarante-un.

Le Maire
 Schille

4231
 aged 76

Du De
 Catherine
 Schwartz
 d. 6 Nov 1841

L'an mil huit cent quarante-un, le sept du mois
 de Novembre, à huit heures du matin
 par devant nous Nicolas Schille Maire,
 officier de l'état civil de la commune de
 Sarreguemines, canton de Sarreguemines,
 Département de la Moselle, ont comparus
 Simon Peyer ^(10.6) ^{aged 62} âgé de soixante deux ans,
 Laboureur domicilié à Sarreguemines, pour
 la défunte, et Pierre Peyer, ^(10.6) ^{aged 43} âgé de quarante

Sarreguemines,
 Elsass-Lothring.
 Ver.
 b. Blics Schuey
 Jean Peyer
 M. Barbe Lunde, (dec.)

ans, journalier, domicilié au même lieu
 fils de la défunte, lesquels nous ont déclaré
 que le six du mois de Novembre mil huit
 cent quarante-un, jour d'hois, à deux heures
 du soir, Catherine Schwartz, âgée de
 soixante deux ans, sans profession, domiciliée
 à Sarreguemines, née à D. B. Schreyer, fille
 de défunt Jean Pierre Schwartz, père, &
 Barbe Linth, sans profession, en leur vivant
 domiciliés à Sarreguemines, épouse de défunt
 Simon Peyer, laboureur domicilié au même
 lieu, est décédée en son domicile au dit
 Sarreguemines, ainsi que nous nous en sommes
 assuré; elle a déclaré avoir signé avec nous
 le présent acte de décès, après que lecture par
 interprétation leur en a été faite.
 Peyer Peyer et Barbe Lunde

N° 36.

Maisson de
 Catherine
 Dibrung.

L'an mil huit cent quarante-un, le dix du mois
 de Novembre, à six heures du matin par devant
 nous Nicolas Schille Maire, officier de l'état civil
 de la commune de Sarreguemines, canton de
 Sarreguemines, Département de la Moselle, est
 comparu Jean Dibrung, âgé de vingt-neuf ans,
 manoeuvre domicilié à Sarreguemines, lequel nous
 a présenté son enfant de six semaines, né le dix
 huit du mois de Novembre mil huit cent
 quarante-un, jour d'hois, à quatre heures du soir, en son
 domicile, commune de Sarreguemines, canton de
 Sarreguemines, Département de la Moselle, en présence
 de Catherine Peyer, épouse de défunt Simon Peyer,